Recul du trait de côte : qui peut m'accompagner, et à quel moment ?

schéma 2 / 2

Financements, ingénierie et ressources, placés sur les grandes phases de la démarche.

	Observer et connaître	Cartographier à 30 et 100 ans	Construire la stratégie (SLGITC)	Intégrer au PLU	Agir et recomposer
FINANCEMENTS					
Fonds vert *de l'État, édition 2026*	a Observatoires : données, analyse, sensibilisation	*mesures b à e : au moins une commune de l'EPCI doit être inscrite au décret-liste*			c Préfiguration et gestion souple (plan d'action de la SLGITC)
	b Collectivités : acquisition de données pour la SLGITC, cartes locales et leur intégration au PLU, études préalables à la SLGITC, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Cerema/BRGM				d Recomposition contractualisée (PPA « trait de côte »)
					e Relocalisation de campings (expérimentation)
Autres financements *selon les projets*	Taxe GEMAPI (levée par l'EPCI), Agences de l'eau (solutions fondées sur la nature), Europe : programmes LIFE, Interreg et Horizon Europe, fonds FEDER, FEADER				
Banque des Territoires *groupe Caisse des Dépôts*	Ingénierie : cofinancement de diagnostics et études (non réglementaires), aide à la décision, chef de projet dédié à l'adaptation du littoral (dont SLGITC)				Gère la consignation financière
					Prêts long terme, investissement dans des projets (adaptation au changement climatique, eau, biodiversité, foncier)
ACTEURS					
Services de l'État et Régions *DREAL, DDTM, Régions*	DREAL, DDTM et Région : appui à la structuration d'observatoires du trait de côte	DREAL et DDTM : associées à l'élaboration des cartes, puis des SLGITC (notamment pour la gestion du domaine public maritime)	DDTM et Région : conseiller et donner un avis sur l'intégration au PLU		Région Sud : benchmark recomposition spatiale (2026)
		DREAL et Région : cadre régional (SRADDET, stratégies régionales du trait de côte). En Occitanie : note d'enjeux de l'État pour la mise en œuvre de la stratégie nationale (2026)			
	CPER (contrat de plan État-Région). En Occitanie : Plan Littoral 21 (État, Région, Banque des Territoires)				
Établissement public foncier (EPF)		Construire la stratégie foncière			Acheter et porter le foncier
Conservatoire du littoral	Suivi des sites gérés avec des solutions douces	Construire une stratégie sur les espaces naturels et agricoles			Acquérir, protéger et renaturer des terrains littoraux
Agences d'urbanisme *réseau FNAU*	Produire de la connaissance	Construire une vision prospective	Faire évoluer PLU / PLUi et SCoT		
	Animer le débat public et la co-construction du projet de territoire				
Cerema, BRGM, observatoires, acteurs de la recherche	Données existantes : SHOM, GRECO, GREC-SUD, Portail GéoLittoral…	Recommandations pour les cartes locales (2022), addendum Occitanie (2024), addendum TRACC (à paraître), trame de cahier des charges (2023)	Guide SLGITC (2026), guide « Agir autrement » (2025)	Addendum aux recommandations : intégrer les cartes au PLU (à paraître)	
	Observatoires régionaux et locaux, réunis dans le Réseau national des observatoires du trait de côte (RNOTC) : produire et partager de la connaissance, aider à la décision				
		Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les cartes locales			
	Concertation : Boussole de la participation (Cerema), guide concertation SLGITC (paru en septembre 2026)				

LÉGENDE Finance · Accompagne, apporte de l'ingénierie · Outille : guides, données, méthodes · a à e : mesures du Fonds vert · Réservé au décret-liste